



N° 54 - Mai 2019

1/2

GESP'infos

Lettre d'information de la mairie à l'attention des Torés

www.gespunsart.com

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 ET AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le conseil municipal en sa séance du 18 Février 2019 a approuvé le compte administratif 2018 qui est le reflet de toutes les écritures comptables passées du 1er janvier au 31 décembre 2018 qui se répartissent ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses :	737.575,06 €	Dépenses :	742.150,54 €
Recettes :	1.191.566,00 €	Recettes :	225.343,79 €
Excédent 2017 reporté :	155.340,34 €	Déficit 2017 reporté :	964.904,03 €
Excédent de clôture 2018 :	609.331,28 €	Déficit de clôture 2018 :	- 2.590,30 €

Les restes à réaliser (opérations dont la réalisation et/ou le paiement sont reportées sur 2019) s'élèvent à - 674.688,63 € en dépenses et + 550.000,00 € en recettes .

Le conseil a décidé d'affecter l'excédent de fonctionnement de 609.331,28 € en couverture du déficit d'investissement de 2.590,30 € et les restes à réaliser de 127.278,93 €, le reliquat, 482.052,35 €, étant reporté en fonctionnement pour 2019.

SARTS 2018

Information aux affouagistes qui sont dans les coupons 1005 et 1006 (sur les hauteurs du chemin de Bagimont).

Les sarts devront être débordés au plus tard pour le 30 Septembre 2019.

Après cette date, les coupons seront mis en reboisement comme les précédents, en suivant le procédé de 80 % d'épicéas et 20 % de douglas et feront l'objet d'une demande de subvention, coût de la plantation: 29170 € HT.

À la fin de l'année 2019, au plus tard début 2020, les coupons de 1001 à 1006 seront reboisés soit environ 35 ha.

OPÉRATION « STOP PUB »

Ardenne Métropole souhaite accompagner les habitants dans la réduction de leurs déchets, notamment celle des papiers en proposant d'utiliser un autocollant « Stop Pub ».

Chaque année, un foyer reçoit en moyenne **35 kg de publicité** dans sa boîte aux lettres ! Certains les lisent, d'autres non...

Pour ceux qui ne lisent pas ces publicités ou préfèrent les regarder de façon dématérialisée (sur internet, par exemple), il est possible d'apposer un autocollant « **Stop Pub** » sur sa boîte aux lettres pour **réduire la quantité de déchets papier**. Que ceux qui apprécient les publications des collectivités (magazines municipaux et du conseil départemental) soient rassurés, cet autocollant mentionne le souhait de continuer à recevoir ce type d'information.

Pour obtenir gratuitement votre autocollant « Stop Pub », vous pouvez le demander à l'accueil de votre mairie.

Pour ceux qui souhaitent continuer à recevoir les publicités imprimées, n'oubliez pas de les jeter dans les sacs jaunes (disponible à la déchèterie aux heures d'ouvertures), pour que le papier soit recyclé!

Contact: 0800 29 83 55 (Appel Gratuit)
www.ardenne-metropole.fr

Le mot du Maire

Le quinze avril dernier, le conseil municipal a procédé au vote de son budget.

Sans surprise les investissements forts de cette année sont la réhabilitation des écoles ainsi que la mise en accessibilité de notre mairie.

Merci à la région et à l'état (DETR) pour leurs aides financières (Subventions) dans la concrétisation de cet important projet.

Ce budget a donc été préparé avec une grande rigueur et je tiens à remercier le travail de notre commission des finances, sous le regard du premier adjoint aux finances, Francis, et l'aide précieuse de notre secrétaire Anyse.

Pour autant, la part communale des impôts locaux ne subira pas de hausse en 2019, malgré une baisse constante de notre dotation globale de fonctionnement (DGF).

Nous allons donc continuer nos efforts dans la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement.

Comme je l'avais déjà indiqué, nous ne maîtrisons plus tous les leviers financiers et notre volonté d'investir est régulièrement remise en cause.

*Bonne lecture à toutes et à tous
Votre maire
Dominique DERUISSEAUX.*

ÉLECTION EUROPÉENNE

Le dimanche 26 Mai 2019 auront lieu les élections européennes, le bureau de vote se tiendra comme d'habitude à la salle polyvalente de 8h00 à 18h00.

Pensez à votre carte d'électeur, mais surtout à une pièce d'identité qui est obligatoire pour pouvoir voter.

SARTS 2019

Les inscriptions se feront en mairie du **lundi 13 Mai** au **vendredi 31 Mai** aux heures d'ouverture de l'accueil.

Chaque affouagiste devra signer personnellement sa réservation.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, l'Adjoint des bois passera à votre domicile.

Aucune inscription ne pourra être prise par téléphone.

Aucun sart ne sera attribué aux personnes non inscrites le jour du tirage.

Saisie des sarts
Courant Juin 2019

Le tirage des sarts aura lieu le **lundi 22 Juillet 2019** à la salle des fêtes de 17h à 19h.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Le **samedi 15 Juin**, Fêtes et Animations organisent pour la cinquième année la Fête de la musique, avec déambulation dans les rues du village et plusieurs concerts à la salle des fêtes.

Cette année au programme.

- Déambulation avec la troupe **Tropic Carolo Combo** à partir de 15h au départ de la place de l'église.

- Retour à la salle des fêtes où 5 groupes animeront la fin de l'après-midi.

- **Big Bang Swing**
- **Oscar Music**
- **Fizz**
- **Anto et Raph**
- **Les 1.Probables.3**

Buvette - Petite restauration

BUDGET GÉNÉRAL 2019

Section de fonctionnement

DÉPENSES

Charges à caract. général :342 900,00 €
 Charges de personnel :423 950,00 €
 Charges de gestion courante : ..63 600,00 €
 Charges financières :45 500,00 €
 Charges exceptionnelles :500,00 €
 Virement à l'investissement : ..529 152,35 €
 Opérations d'amortissement : ..14 800,00 €

Total : 1 420 402,35 €

RECETTES

Atténuations des charges :10 000,00 €
 Produits des services :107 900,00 €
 Impôts et taxes :672 250,00 €
 Dotations et autres :134 200,00 €
 Gestion courante :14 000,00 €
 Résultat 2018 reporté:482 052,35 €

Total : 1 420 402,35 €

Excédent budgétaire permettant de financer les investissements

Remboursement de salaires des employés par l'assurance ou l'agglomération

Impôts locaux :
 - Taxe d'habitation:.....14,85 %.....100 000,00 €
 - Foncier bâti :19,63 %.....188 000,00 €
 - Foncier non bâti.....43,01 %.....5 000,00 €
 Attrib. Compensation Agglo :250 000,00 €
 Compensation FNGIR état :109 000,00 €
 Divers (taxes, droits de place...) : ..20 250,00 €

Dotations de l'Etat
 - Dotation forfaitaire :30 000,00 €
 - Compensation Taxe Prof. :55 000,00 €
 -Dotation solidarité rurale :18 000,00 €
 Autres Compensations :31 200,00 €

Excédent de fonctionnement 2018

Travaux d'entretien et fournitures diverses
 Assurances
 Cantine garderie
 Fêtes, cérémonies, déplacements
 Eau, gaz, électricité, téléphone

1 adjoint administratif Principal de 2ème classe
 1 adjoint administratif de 2ème classe
 1 brigadier de police municipale
 1 agent territ. Spécialisé des écoles maternelles
 2 adjoints techniques principaux de 1ère classe
 5 adjoints techniques de 2ème classe
 2 agents périscolaires

Section d'investissement

DÉPENSES

Emprunts :99 000,00 €
 Restes à réaliser :674 688,63 €
 Opérations :934 952,35 €
 Opérations patrimoniales :68 915,00 €
 Dépenses imprévues..... 20 000,00€
 Déficit d'invest. reporté:2 590,30 €

Total : 1 800 146,28 €

RECETTES

Virement du fonctionnement: ..529 152,35 €
 Dotations :193 278,93 €
 Subventions :444 000,00 €
 Emprunt :550 000,00 €
 Opérations patrimoniales:68 915,00 €
 Opérations d'ordre.....14 800,00€

Total : 1 800 146,28 €

- Reversement TVA sur travaux 2018 :65 000,00 €
 - Excédent de fonctionnement capitalisé :127 278,93 €
 - Taxe d'aménagement :1 000,00 €

- Subvention état école :317 000,00 €
 - Subvention région bois :20 000,00 €
 - Subvention région école :100 000,00 €
 - Subvention école numérique :7 000,00 €

Remboursement du capital des emprunts

OPERATIONS DONT LA RÉALISATION ET / OU LE PAIEMENT SONT REPORTÉES EN 2019

- Acquisitions de terrains :10 000,00 €
 - Travaux en forêt :36 217,19 €
 - Mise en accessibilité école - mairie :549 800,00 €
 - Suivi des travaux école - mairie :12 398,96 €
 - Toiture local pompiers :17 000,00 €
 - FDEA :29 091,68 €
 - Travaux divers :20 180,80 €

OPÉRATIONS 2019

- Maîtrise d'œuvre école - mairie :62 000,00 €
 - Accessibilité école - mairie :780 000,00 €
 - Concessions et droits similaires :3 900,00 €
 - Acquisitions terrains :25 000,00 €
 - Suivi des travaux école - mairie :5 000,00 €
 - Alarme mairie :3 800,00 €
 - Ossuaire :4 000,00 €
 - École numérique :14 000,00 €
 - Cour d'école:25 000,00 €
 - Illuminations:2 000,00 €
 - FDEA :2 000,00 €
 - Autres immobilisations corporelles :8 252,35 €